



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION

LES MEMBRES DU CIO

MISE À JOUR – JANVIER 2011

I. ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AUX 119^e, 120^e et 121^e et 122^e SESSIONS DU CIO

Nouveaux membres

Le CIO compte actuellement 111 membres dont le président, Jacques Rogge, qui ont tous été élus par la Session du CIO à la majorité des votes émis.

Lors de la 119^e Session du CIO qui s'est tenue à Ciudad Guatemala du 4 au 7 juillet 2007, il a été procédé à l'élection de quatre nouveaux membres, à la réélection de Gerhard Heiberg à la commission exécutive (CE) et à la nomination de trois membres honoraires.

- SAR la princesse Hayat Bint Al Hussein (UAE) – présidente de la Fédération Equestre Internationale
- Rita Subowo (INA) – présidente du Comité Olympique Indonésien
- Patrick Baumann (SUI) – secrétaire général de la Fédération International de Basketball (FIBA)
- Andrés Botero (COL) – président du Comité Olympique Colombien.

Ces quatre candidats ont été proposés en tant que représentants des CNO ou des Fédérations internationales de sport en remplacement des membres qui étaient arrivés au terme de leur mandat à la fin de l'année 2007.

Lors de la 120^e Session du CIO qui s'est tenue à Beijing en août 2008, deux nouveaux membres ont été élu :

Sergey Bubka, champion olympique et président du Comité National Olympique d'Ukraine, a été réélu membre du CIO. Sa précédente fonction au sein du cénacle olympique était liée à sa qualité de président de la commission des athlètes. Le Dr Ugur Erdener, président de la Fédération

Internationale de Tir à l'Arc (FITA), est quant à lui devenu membre.

La 121^e Session a élu six nouveaux membres issus de quatre continents. Mario Pescante et Ser Miang Ng ont été promus vice-présidents du CIO et Craig Reddie ainsi que John Coates sont entrés à la commission exécutive. La Session a également élu cinq membres honoraires. Les nouveaux membres du CIO étaient :

- Richard Peterkin (Sainte Lucie),
- SAR le Prince héritier Frederik de Danemark,
- Habu Ahmed Gumel (Nigéria),
- Habib Abdul Nabi Macki (Oman),
- Lydia Nsekera (Burundi)
- Göran Petersson (Suède). président de la Fédération internationale de voile

Lors de la 122^e Session à Vancouver six nouveaux membres issus de quatre continents ont été élus :

- SAR le Prince Feisal bin Al-Hussein de Jordanie (Jordanie),
- Maria de la Soledad Casado Estupiñan (Espagne), présidente de l'Union Internationale de Triathlon
- Barry John Maister (Nouvelle Zélande),
- Dagmawit Girmay Berhane (Éthiopie)
- Patrick McQuaid (Irlande), président de l'Union Cycliste Internationale
- Yang Yang (Chine).

Élections à la commission exécutive

Lors de la 122^e Session, Thomas Bach, qui occupait le poste de vice-président, a été reconduit dans ses fonctions pour un nouveau mandat de quatre ans. Sam Ramsamy a quant à lui été reconduit en tant que membre de la commission exécutive, également pour quatre ans.

Deux nouveaux membres honoraires

La Session de Vancouver a également élu Manuela Di Centa et Kipchoge Keino, tous deux champions olympiques, membres honoraires du



CIO. Manuela Di Centa, membre du CIO depuis 1999, élue à la commission des athlètes durant les Jeux de 2002 à Salt Lake City, arrivait au terme de son mandat. Elle est membre honoraire depuis le 1er mars 2010. Le mandat de Kipchoge Keino, membre du CIO depuis dix ans, s'est achevé fin 2010 en application de la règle sur la limite d'âge, il est membre honoraire depuis le 1er janvier 2011.

CRITÈRES D'ÉLECTION DES MEMBRES – LA COOPTATION

Une commission des candidatures, composée de sept membres, examine chacun des dossiers qui lui sont soumis et les transmet, sous forme de rapports, à la commission exécutive du CIO, seule compétente pour proposer une candidature à la Session.

La Session est, quant à elle, seule compétente pour élire un membre du CIO. L'élection se fait au scrutin secret et les décisions sont prises à la majorité des votes émis. Ce mode de nomination de membres par d'autres membres est la cooptation.

MODALITÉS DE VOTE

Pour qu'un vote puisse avoir lieu, le quorum est fixé à la moitié du nombre total des membres du CIO, plus un. Chaque membre du CIO dispose d'une voix lors d'un vote durant la Session. Excepté les cas de modification des principes fondamentaux de l'Olympisme ou de la Charte olympique, les décisions sont prises à la majorité des votes émis.

II. COMPOSITION ACTUELLE

Les membres sont élus en tant qu'individus indépendants, athlètes actifs, ou présidents ou personnes occupant une fonction exécutive ou dirigeante au plus haut niveau au sein des Fédérations Internationales de sport (FI) ou des Comités Nationaux Olympiques (CNO).

L'article 16 de la Charte Olympique définit la composition du CIO, dont l'éligibilité des membres et leur nombre. Pour les représentants des FI et des CNO leur nombre

ne peut excéder les 15 membres pour chacune de ces familles.

Les membres du CIO élus au titre d'athlète actif sont également membres de la commission des athlètes. Leur nombre ne peut excéder le total de 15. La majorité des membres de cette commission est élue par les athlètes participant aux Jeux Olympiques; les autres membres sont nommés par le président du CIO pour assurer un équilibre entre les sexes, les sports et les régions géographiques.

III. ÉLECTIONS DES ATHLÈTES

Les élections à la commission des athlètes du CIO à Vancouver ont enregistré la participation de: 1 965 athlètes (soit 75,3 % des électeurs potentiels). Ils ont déposé leur bulletin dans les urnes des deux villages olympiques de Vancouver et Whistler des Jeux de 2010. Parmi les neuf candidats de divers pays, les électeurs ont plébiscité deux athlètes de deux sports différents. En effet, ont été élus pour un mandat de huit ans les membres suivants :

- Adam Pengilly (GBR - bobsleigh)
- Angela Marie Ruggiero (USA – hockey sur glace).

Tous les deux sont également membres du CIO. Les deux nouveaux membres remplacent Pernilla Wiberg et Manuela Di Centa, qui avaient été élues à la commission des athlètes du CIO à l'occasion des Jeux Olympiques de 2002 à Salt Lake City et qui arrivaient au terme de leur mandat

Les prochaines élections à la commission des athlètes du CIO sont prévues pour les Jeux Olympiques de 2012 à Londres, pendant lesquels quatre nouveaux membres seront élus selon le même procédé qu'à Beijing.

Critères de sélection

Seuls les CNO ayant une commission des athlètes peuvent présenter un candidat. Pour être éligibles, les candidats doivent avoir participé à la dernière édition des Jeux à et/ou participer à l'édition des Jeux durant laquelle ils ont candidats.



La voix des athlètes

Créée en 1981, la commission des athlètes assure la liaison entre les athlètes olympiques et le CIO. Elle permet également aux athlètes de faire entendre leur voix au sein du Mouvement olympique.

Lors de la réunion de la Commission qui s'est tenue pendant les tout premiers Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour en Août 2010, Frank Fredericks (NAM - athlétisme), quadruple médaillé olympique en athlétisme et membre de la commission exécutive du CIO a été réélu président de la Commission, alors que Claudia Bokel (GER - escrime) a été élue vice-présidente.

Lors de chaque édition des Jeux Olympiques (été et hiver), les athlètes participant à ces Jeux sont invités à voter pour élire la majorité des membres de la commission des athlètes. À la suite des réformes adoptées par la 110e Session du Comité International Olympique (CIO) en décembre 1999, la commission est composée de 19 membres :

- 8 athlètes des sports d'été sont élus pendant les Jeux de l'Olympiade (quatre lors de chaque édition des Jeux).
- 4 athlètes des sports d'hiver sont élus pendant les Jeux Olympiques d'hiver (deux lors de chaque édition des Jeux).
- jusqu'à 7 athlètes nommés par le Président du CIO afin d'assurer une répartition équitable par sexe, par sport et par région.

En savoir plus sur la [commission des athlètes du CIO](#)

IV. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

1. LES MEMBRES

Les membres du CIO sont des personnes physiques. Ce sont les représentants du CIO dans leurs pays respectifs et non les délégués de leur pays au sein du CIO, comme le stipule la Charte olympique : "Les membres du CIO représentent et soutiennent les intérêts du CIO et du Mouvement olympique dans leur pays et

Les membres du CIO / Janvier 2011

dans les organisations du Mouvement olympique au service desquelles ils se trouvent" ([Charte olympique 2010](#), Règle 16).

Les membres du CIO se réunissent en assemblée générale, ou Session, qui est l'organe suprême de l'organisation et dont les décisions sont définitives.

Les membres du CIO sont élus pour une période de huit ans. Leur mandat est reconductible.

La limite d'âge fixée pour être membre du CIO est de 70 ans, sauf pour les membres cooptés après 1966 et avant 1999 pour qui l'âge limite est de 80 ans.

Les membres se réunissent chaque année lors de la Session du CIO afin de prendre des décisions concernant l'institution et les Jeux Olympiques, comme l'élection des villes hôtes des Jeux, les amendements à la Charte olympique, l'élection du président du CIO, des vice-présidents et des membres de la commission exécutive, ou encore la cooptation de nouveaux membres.

2. LE PRÉSIDENT

Le président du CIO est élu par les membres de l'organisation au scrutin secret. Seul un membre du CIO peut être élu à la présidence. Son mandat est de huit ans, renouvelable une seule fois pour quatre ans. Le président du CIO a pour tâche de présider toutes les activités du CIO et de le représenter de manière permanente. Depuis le 16 juillet 2001, le président du CIO est Jacques Rogge (Belgique).

Les huit présidents du CIO :

- Demetrius Vikelas, 1894-1896
- Pierre de Coubertin, 1896-1925
- Henri Baillet-Latour, 1925-1942
- J. Sigfrid Edström, 1946-1952
- Avery Brundage, 1952-1972
- Lord Kilanin, 1972-1980
- Juan Antonio Samaranch, 1980-2001
- Jacques Rogge, depuis 2001-

3. LES VICE-PRÉSIDENTS

Les quatre vice-présidents du CIO ainsi que les dix membres de la commission exécutive sont élus par la Session à bulletin secret à la majorité des votants. La durée de leur mandat est limitée



à quatre ans. Ils ne peuvent exercer que deux mandats consécutifs et doivent attendre ensuite deux ans pour être à nouveau éligibles. Les quatre vice-présidents sont :

Mr. Thomas Bach
Mr. Zaiqing Yu
Mr. Mario Pescante
Mr. Ser Miang Ng

4. LE PRÉSIDENT D'HONNEUR, LES MEMBRES HONORAIRES ET LES MEMBRES D'HONNEUR

Un membre du CIO peut être élu au titre de président d'honneur s'il a rendu des services exceptionnels en tant que président du CIO.

De même, tout membre sortant du CIO qui a rendu des services exceptionnels à l'organisation pendant au moins dix ans peut être élu membre honoraire du CIO. Il y a actuellement 28 membres honoraires au CIO.

Finalement, la Session peut élire au titre de membre d'honneur de hautes personnalités extérieures au CIO qui lui ont rendu des services particulièrement éminents. Il y a actuellement un seul membre d'honneur. Les membres honoraires et les membres d'honneur n'ont pas le droit de vote lors des Sessions du CIO.

V. UN PASSÉ SPORTIF

Plus d'un tiers des membres du CIO ont participé aux Jeux Olympiques et 25 d'entre eux y ont remporté des médailles. En tout, 66 médailles ont été décrochées par des membres du CIO : 30 d'or, 23 d'argent et 13 de bronze.

Le président du CIO, Jacques Rogge, a pris part à trois éditions des Jeux Olympiques en voile (Mexico 1968, Munich 1972 et Montréal 1976). De nombreux autres membres du CIO ont concouru à des Jeux Olympiques et à des championnats du monde.

Pour en savoir plus :

[Liste des membres du CIO](#)

IMPRESSUM

LES MEMBRES DU CIO

Janvier 2011

Une publication du

Pour plus d'informations, contacter :



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Centre d'Études
Olympiques

Tél. +41 21 621 63 18
Fax +41 21 621 67 18

studies_centre@olympic.org